

imagine amiens

Association domiciliée au 30, rue de Dijon, 80 000 Amiens

Club de réflexion et d'opposition à l'actuelle municipalité amiénoise, regroupant les élus et citoyens qui veulent redonner une ambition à la capitale régionale.

Contribution d'IMAGINE-AMIENS¹ au débat public sur le Barreau Roissy-Picardie

Le débat ouvert à Amiens par la CNDP, à l'initiative de RFF, sur la création du barreau Roissy-Picardie permet de mettre en perspective les étapes qui restent à franchir pour que la région Picardie trouve définitivement les moyens de son développement économique et de son attractivité.

De quoi s'agit-il dans l'immédiat ?

De créer de 6 à 10 kms de voies ferrées classiques qui permettront de connecter la Picardie et sa capitale au réseau LGV développé partout ailleurs en France et ouvert sur une grande partie de l'Europe. Les conséquences de ces 6 à 10 kms ne se feront pas attendre : du développement économique pour la Picardie et la possibilité de développer les liaisons du réseau LGV avec le Nord de l'Europe.

Et il serait désespérant que l'enjeu d'un tel investissement se heurte à son coût, finalement modeste de 150 à 250 millions d'euros.

Et il serait désespérant que la Picardie et sa Capitale se contentent de ce débat, nécessaire mais justement tellement modeste !

Et en réalité, la Picardie et sa Capitale ne doivent pas se contenter de ce débat.

Oui, il faut que le barreau Roissy-Picardie se réalise au plus vite !

Et il faut aussi que très vite après ce débat-ci, la CNDP revienne à Amiens pour ouvrir les autres débats qui permettront à la Picardie de développer le maillage de ses réseaux de communication.

<p style="text-align: center;">Oui, il faut absolument que le barreau Roissy-Picardie se réalise au plus vite</p>
--

Ce point fait l'unanimité au sein de l'ensemble des acteurs économiques et politiques picards. Cette unanimité n'est pas étonnante : **ce projet concilie intérêt national et intérêt régional**. Il ne doit donc pas être opposé aux intérêts de la région Ile de France et doit pouvoir se réaliser dans des délais inférieurs à ceux annoncés par le maître d'ouvrage.

- Un intérêt national doublé d'un intérêt régional :

Le dossier présenté par RFF au début de ce débat public démontre aisément l'intérêt national du projet. Ce barreau permettra de développer le trafic sur le réseau LGV Nord et il

¹ IMAGINE-AMIENS est un club de réflexion et d'opposition à l'actuelle municipalité amiénoise, regroupant les élus et citoyens qui veulent redonner une ambition à la capitale régionale.

permettra d'ouvrir ce réseau à la Picardie. Cela aura finalement pour conséquence de favoriser les déplacements longue distance par train plutôt que par voiture.

Pour la Picardie, ce barreau permet d'abord à la Capitale régionale de devenir accessible depuis le réseau LGV ce qui ne manquera pas de favoriser son attractivité générale et plus particulièrement l'attractivité du nouveau quartier d'affaires en cours de développement auprès de la Gare d'Amiens. Ce barreau permet également de relier le sud de l'Oise au bassin d'emploi de Roissy et, dès lors, de développer les liaisons TER à partir de Creil.

- Un intérêt qui ne heurte en rien l'intérêt de la région Ile de France :

Nul ne conteste l'intérêt de la région Ile de France et de ses habitants à voir se réaliser la liaison entre les lignes B et D du RER. Mais ce projet est différent du projet étudié et il ne peut en aucun cas lui apporter une quelconque concurrence.

Les préoccupations légitimes des collectivités territoriales d'Ile de France traversées par le barreau Roissy-Picardie de ne pas voir leur environnement dégradé par une ligne mal conçue ou mal intégrée aux sites qu'elle traverse, peuvent être entendues et traitées par le maître d'ouvrage.

- En conséquence, **le délai de réalisation de ce barreau Roissy-Picardie doit être raccourci.**

Aucune des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de cette infrastructure ne saurait justifier un délai de dix années pour sa réalisation. Le délai raisonnable au regard des procédures juridiques à mettre en œuvre et des délais de réalisation doit plutôt être de l'ordre de six années.

Le délai est aussi une question de détermination du maître d'ouvrage. Or, rien ne pourrait justifier au regard des enjeux de développement du réseau LGV d'une part, et des enjeux pour le développement économique de la Région Picardie d'autre part, que RFF ne soit pas totalement déterminé à faire aboutir cette réalisation.

Les responsables politiques picards doivent être d'autant plus exigeants sur ce point que la détermination de RFF ne devra pas seulement être totale. Elle devra surtout, une fois ce barreau réalisé, être durable en Picardie.

<p style="text-align: center;">Il faut considérer ce barreau comme la toute première étape d'un maillage des réseaux de communication nécessaire au développement de la Picardie.</p>
--

- **Le vrai raccordement de la Capitale régionale et avec elle de la Picardie toute entière au réseau LGV ne sera effectif qu'avec la mise en place de la ligne TGV Paris Amiens Londres.**

Certes tous les TGV circulant sur cette ligne ne s'arrêteront pas à Amiens. Certes encore, beaucoup de choses restent à préciser. Mais, **comme pour le barreau Roissy Picardie, plus le temps de réalisation de cette ligne sera long, plus les chances de développement de l'économie picarde seront retardées** tandis que les régions limitrophes auront toutes été dopées par le développement du réseau TGV (Reims ou Lille). Faut-il rappeler qu'aujourd'hui, une seule gare TGV dessert la Picardie sur les 203 que contient le réseau LGV ? Le retard à rattraper, d'ores et déjà considérable, deviendrait insurmontable.

- **Les liaisons ferroviaires classiques avec Paris doivent être améliorées de toute urgence.**

Au lieu de cela, elles subissent actuellement une dégradation devant laquelle les collectivités territoriales semblent impuissantes. L'objectif que doit se donner la région est d'obtenir par un effort combiné de la SNCF pour les trains Intercités, et de la Région par les TER, un départ dans chaque sens et à intervalle d'une heure y compris dans le milieu de journée, pour un trajet dont la durée ne dépasserait pas une heure. Ainsi Amiens et la Picardie seraient à égalité avec Lille et le Nord- Pas de Calais. Ainsi, le quartier de la Gare deviendrait véritablement attractif : des entreprises pourraient y installer leur siège en sachant que leurs cadres pourraient faire un aller-retour Amiens-Paris sans bloquer systématiquement la plus grande partie de leur journée de travail. Inversement, des réunions pourraient se tenir à Amiens dans un centre d'affaires pas plus éloigné de Paris que bien des quartiers parisiens dont le coût d'occupation des locaux devient prohibitif.

- **Les liaisons ferroviaires avec Lille doivent être rétablies** car aujourd'hui, elles deviennent quasi-inexistantes.

Pourtant, Lille est devenu un lieu d'affaires incontournable dont Amiens doit se rapprocher pour les mêmes raisons qu'il lui faut se rapprocher de Paris. Ce rapprochement doit se faire par tout moyen, y compris par la mise en chantier de l'A 24.

La Picardie apparaît aujourd'hui coincée, pour ne pas dire étouffée entre les pôles majeurs que sont Paris et Lille. Faute d'avoir pu disposer jusque-là, et malgré les améliorations substantielles apportées au cours des années 90, de réseaux physiques de communication reliant sa capitale directement à ces deux pôles voisins majeurs, la Picardie n'a pas pu tirer pleinement parti de ce développement économique tout proche d'elle. Aujourd'hui, les conditions évoluent favorablement du fait de l'hypertrophie de ses voisins. La Picardie ne doit plus être seulement une région qu'on traverse pour se rendre de Paris à Lille, mais une Région dotée d'une capitale et de villes attractives par leurs espaces ... à condition qu'ils deviennent enfin aisément accessibles.

Les 6 à 10 km du barreau Roissy Picardie sont donc un préalable nécessaire mais pas suffisant. Plus ils seront longs à réaliser, plus les étapes ultérieures qui doivent mobiliser elles-aussi dès aujourd'hui l'ensemble des élus picards, seront retardées et avec elles, le développement de la Picardie.

Le Club IMAGINE AMIENS